

Utilisation des dispositifs fiscaux et déclaration revenus fonciers

OBJECTIFS

- **Connaitre** le fonctionnement du prélèvement à la source. Le prélèvement sur les revenus de travail.
- **Le prélèvement sur les revenus fonciers.** La bonne utilisation des dispositifs diminuant l'imposition des revenus fonciers.

NIVEAU & PUBLIC

NIVEAU 1

Responsables d'agence. Tous les négociateurs ou gestionnaires en immobilier

Prérequis : aucun

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Durée : 1 jour (soit 8 heures)

Moyens pédagogiques : Cas pratiques - Support pédagogique Quiz d'évaluation finale

Matériel nécessaire : vidéo projecteur, paper-board

Effectif maximum : 20

INTERVENANT(S)

Jo COURDENT

Perf Form Immo Conseils

Cabinet de conseil et de formation spécialisé en immobilier

TARIFS

Adhérent FNAIM : 220 € HT

Non Adhérent FNAIM : 300 € HT

PROGRAMME

I - LE PRÉLÈVEMENT SUR LES REVENUS D'ACTIVITÉ

- Cas des salariés
- Cas des indépendants en BIC / BNC

II - LE PRÉLÈVEMENT SUR LES REVENUS FONCIERS

- Les revenus fonciers en droit commun (en nu)
- Le cas des dispositifs avec réduction d'impôts (Scellier, Duflot, Pinel)

III - EXEMPLES DE PRÉLÈVEMENTS SUR LES REVENUS FONCIERS

- Exemples sans déficit foncier
- Exemples avec déficit foncier

IV - LA DÉCLARATION DES REVENUS FONCIERS

- Déclaration des revenus en droit commun.
- Les recettes
- Les frais à déduire
- Le net imposable

V - LA DÉCLARATION DES REVENUS FONCIERS AVEC AVANTAGES FISCAUX

- Déclaration avec utilisation des amortissements (Borloo, De Robien...)
- Déclaration avec utilisation des dispositifs Scellier, Duflot et Pinel

VI - LES MODIFICATIONS DE L'ISF EN IFI

- Le barème d'imposition de l'IFI
- Les incidences de l'IFI
- Les exonérations

VII - EXERCICES